

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 11 juillet 2023

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 05/07/2023

Présents : 14

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 4

Votants : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le onze juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Daniel BARTHES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Mariette COMBES, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Jacques SOULIGNAC, Rémy AFFRE

Représentés : Christian BIES par Mariette COMBES, Jean-Louis LAFAURIE par Pierre MATHIEU, Olivier ROUBICHON-OURADOU par Pierre MATHIEU, Séverine SAUR par Marie-Pierre PONS

Présents non votants :

Excusés : Jean-Noël BADENAS, Josian CABROL, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Elisabeth DAUZAT, Béatrice FALCOU, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY, Bernard BOSC, Bernard COSTE, Marc FIDEL, Harmonie GONZALEZ

Absents :

Objet: Agriculture/Tourisme : Fascinant Week-End de Vignobles et Découvertes

Labellisée depuis 2014, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu en 2022 le renouvellement de la marque Vignobles et Découvertes (V&D) pour trois nouvelles années et fait donc parti des 74 destinations françaises reconnues par le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme pour leurs engagements et leur accueil sur-mesure. La marque vise ainsi à développer la mise en réseau (infra et interterritoriale), favoriser l'émergence et la valorisation de produits qualifiés en cohérence avec les nouvelles attentes et pratiques des clientèles touristiques sensibles à l'œnotourisme. Dans ce contexte, le territoire participe aussi aux actions menées par la Fédération Nationale Vignobles & Découvertes.

Après 7 années d'existence au format régional en Auvergne-Rhône-Alpes, la Fédération Nationale Vignobles & Découvertes, avec la participation d'Atout France, a en effet repris en 2021 les fascinants week-ends Vignobles et Découvertes pour les déployer dans les régions viticoles et ainsi faire de cet événement, la première grande fête nationale de l'œnotourisme en France.

De nombreuses animations sont proposées à travers toute la France pour découvrir la richesse et l'identité culturelle de nos vignobles. L'occasion pour les amateurs de vins, experts et néophytes, et leurs familles de découvrir ou de redécouvrir les terroirs, l'identité culturelle du monde viticole, ses paysages, ses traditions et ses projets à travers toutes les activités proposées par les acteurs de la filière selon plusieurs thématiques.

La destination « *Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc* » participe avec un programme d'animations coconstruit étroitement avec les 4 offices de tourisme (Grand Orb, du Minervois au Caroux, du canal du Midi au Saint-Chinian, les Avant-Monts), les membres du réseau Vignobles et Découvertes et autres partenaires (AOP/IGP, Hérault Tourisme, Comité régional du tourisme Occitanie, Fédération nationale V&D...). L'édition 2023, en cours d'élaboration, se déroulera du 19 au 22 octobre 2023. Le projet présenté concerne donc pour 2023, les animations, les balades thématiques, la communication, des fournitures pour accompagner les dégustations et des frais de réception.

L'action proposée dans ce rapport vise également à mettre en lumière les produits et productions de nos terroirs avec l'organisation des « RV au Pays ». La programmation, construite avec les producteurs locaux, relayée et validée avec les offices de tourisme, est coordonnée et prise en charge par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Enfin d'autres actions d'accompagnement sont proposées pour accompagner le réseau Vignobles et Découvertes et les appellations du territoire : formations proposées en accord et complémentarité avec les OT, outils de dégustation et pour accompagner l'accueil famille, rencontre du réseau V&D...

Le coût total de l'opération s'élève à 73 773,41 € TTC, pour lequel les cofinancements suivants pourraient être sollicités auprès :

- | | |
|--|-------------|
| – de l'Union Européenne (Leader/FEADER) pour | 47 214,96 € |
| – du Conseil Départemental de l'Hérault pour | 11 803,74 € |

Le solde étant apporté en autofinancement par le Pays, à hauteur de 14 754,71 €

Le Président remercie l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'opération présentée et, le cas échéant :

- autoriser le président, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet,
- autoriser le président à modifier, si nécessaire, l'ensemble du plan de financement présenté, ci-dessus, dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 20 % de FEADER LEADER.

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- autorise le président, à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de ce projet,
- autorise le président à modifier, si nécessaire, l'ensemble du plan de financement présenté, ci-dessus, dans la limite d'une variation à la hausse ou à la baisse de 20 % de FEADER LEADER.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Pons-de-thomières
Le Président,

Jean ARCAS.

